[F]ête Nationale — M. le président demande que la commission des fêtes se réunisse lundi, à 4 heures du soir, à la mairie. Adopté.

Recette auxiliaire du Pont — Lecture est ensuite donnée d'une lettre ministérielle autorisant la création d'une recette auxiliaire des Postes pour la commune de Marcq-en-Barœul (hameau du Pont).

M. le maire fait remarquer que cette recette ne répond nullement au vœu formulé par l'ancienne municipalité et propose de demander au ministre de changer cette recette auxiliaire en un bureau avec facteur-receveur. Adopté.

Budget primitif de la commune pour 1901 — M. le président donne lecture du budget primitif de la commune pour l'année 1901.

En arrivant aux secours accordés aux réservistes, M. Delroyère demande que la femme touche 1 fr. et chaque enfant 0,25.

M. le maire propose de donner 0,50 par tête tant aux femmes qu'aux enfants. Après un échange d'observations, le conseil se rallie à la proposition de M. le maire.

Chauffage et éclairage des classes — M. le président continue la lecture du budget et arrive à l'éclairage et au chauffage des classes. M. Vanheck trouve le crédit trop élevé. Un conseiller demande qu'un marché de gré de gré soit conclu avec une compagnie de charbons. Adopté.

Subvention de la Lyre Ouvrière. — M. Vanheck demande qu'une subvention soit allouée à la Société chorale la Lyre Ouvrière; après un échange d'observations entre MM. Matifas, Vanheck et Delroyère la question est mise aux voix.

Par 11 voix contre 8, et 2 bulletins blancs la subvention est accordée.

Gratuité des fournitures gratuites. — Plusieurs conseillers et en particulier M. Matifas, demandent que désormais les fournitures classiques, soient données gratuitement à tous les enfants. La question est mise aux voix. Elle est repoussée par 11 voix contre, 10 voix pour.

Suppression de la subvention accordée aux curés et vicaires. — M. Delroyère, adjoint demande *que la subvention accordée aux curés et vicaires* soient supprimée. M. Delos demande que la subvention soit maintenue.

Par 13 voix contre 8 la subvention est supprimée.

Le budget primitif est adopté. La séance est levée à 10 h. 50.

Séance jeudi à 8 heures.

MOUVAUX

Fête Nationale du 14 Juillet

Vendredi soir, à 4 h., aura lieu, à la Mairie, une distribution extraordinaire de secours aux indigents inscrits au bureau de bienfaisance.

Samedi 14. — **Grand concours de pigeons sur Chantilly.** — 50 francs seront répartis en prix de 5 fr.

L'inscription se fera chez M. Roussel, cabaretier rue de Roubaix, la veille entre 5 et 7 heures du soir et la distribution des prix le jour du concours, chez M. Alfred Carpentier, rue de Lille. (Poules facultatives.)

Concours de pinsons, à 6 h. du matin, au hameau du Petit Tourcoing, 30 fr. de prix.

Une **Distribution de gâteaux** sera faite aux élèves des écoles à 10 h. du matin.

Formation du cortège. — La formation du cortège se fera à la chapelle des malades à 3 heures du soir.

A 3 heures 1/2, chœurs patriotiques, exécutés par l'Association des Anciens élèves et les enfants de l'école municipale.

A 4 heures, défilé devant le Conseil municipal.

Toutes les sociétés parcourreront la rue de Lille jusque l'estaminet de la « Croix Blanche », la rue Mirabeau, puis reviendront à la Mairie où aura lieu la distribution des prix.

A 5 heures, rue de l'Hospice, grand concert donné par la musique municipale et la « Mouvalloise. »

A 6 heures. Jeux populaires dans les divers quartiers de la ville.

A 7 h. **Carrousel en vélo**, rue Carnot, 130 fr. de prix. — L'inscription se fera chez M. Montagne, estaminet de la « Verte Feuille » et la distribution des prix chez M. Jules Lebrun.

A 9 h. **Bal populaire ambulant** — Il commencera à la place et se rendra dans les principaux quartiers.

Tous les prix doivent être tirés et distribués le même jour. Seules les sociétés ayant pris part au cortège auront le droit aux primes.

Le maire invite les habitants à décorer et illuminer la façade de leurs maisons.

La Commission des fêtes :

MM. Vincent, maire ; Carlier et Duhem, adjoints ; Duhamel, Surmont, Meilley et Renaut, conseillers municipaux.

LINSELLES

M. Ch. d'Halluin, maire de Linselles, sait, de par ses fonctions, combien sont précaires les conditions d'existence des malheureux qui vivent de leur travail quotidien. Et pourtant M. d'Halluin a attendu 8 (huit) semaines pour payer ses porteurs de bulletins du 6 mai.

Il en est parmi ces porteurs (c'est d'eux que nous tenons ce renseignement) qui, malgré leur répugnance et poussés par le besoin, ont porté les bulletins du maire. Cela n'empêche pas M. Hopsomer de distribuer libéralement des éloges à son ancien patron dans les journaux de la « presse immonde ».

M. le maire est donc plus prodigue... dans les éloges qu'il se fait décerner que généreux quand c'est lui qui paye. Si, par un remords de conscience inédit, M. d'Halluin a voulu protester contre sa propre élection, il a employé des moyens peu dignes et nullement recommandables. Il a traîné en longueur le terme de l'échéance, a fait « poser » des malheureux dont il est l'obligé et ceux-ci ont dû réclamer leur compte.

Cet exemple de ladrerie est-il assez réussi ? Oui. M. Hopsomer a omis (oublié peut-être), de le mentionner dans son éloge funèbre de M. le maire.

Mais il y a mieux. En 1898, le Conseil municipal de Linselles votait une somme de 1200 fr. pour les enfants pauvres de la commune, une commission de répartition de ce crédit fut même nommée.

Que fit alors d'Halluin, ce modèle de toutes les vertus municipales ? La commission non convoquée ne put fonctionner et les fonds n'eurent pas l'affectation stipulée. L'an suivant le même crédit figura au budget, mais il n'y eût plus de commission et le maire distribua lui-même au hasard de ses sympathies personnelles l'argent de la commune. Il fut même tellement pingre dans cette fonction de dispensateur de la mairie municipale que nombre de malheureux pensèrent qu'il déboursait son propre argent.

Il ne mourra pas d'une indigestion de générosité, le maire de Linselles. C'est ainsi qu'au moment du départ des jeunes conscrits il donne à chacun *environ vingt centimes* quand, toutefois, il ne s'absente pas pour s'éviter d'aussi folles prodigalités.

Voici l'homme qui représente pour M. Hopsomer, le modèle des maires de France et de Navarre. Quel malheur !

CROIX

Bureau de bienfaisance. — A propos de l'administration du Bureau de bienfaisance, M. le maire vient de recevoir la lettre suivante :

A. M. Debarbieux, maire.

Monsieur le Maire,

En mai 1896, les électeurs républicains de Croix, ont envoyé siéger à la mairie une municipalité ouvrière républicaine.

Le 6 mai dernier, malgré et contre le sectionnement les électeurs ont confirmé leur premier vote à une imposante majorité. Ils ont déclaré par cet acte, que non seulement toute la représentation communale avait justifié leur confiance et qu'ils approuvaient ses actes, mais qu'ils espéraient, que, comprenant la volonté du suffrage universel, l'autorité supérieure se serait fait un devoir de lui faciliter la tâche.

Or, c'est le contraire qui existe encore aujourd'hui.

Il s'agit ici de droiture politique, de saine et pacifique administration d'une commune et de respect auquel le maître (le suffrage universel) a droit *quand il a parlé.*

Or, au lendemain des élections de 1896, l'administration préfectorale d'alors, a choisi pour nos institutions charitables (hospice et bureau de bienfaisance) quelques uns de ceux de nos concitoyens que le suffrage populaire venait précisément de faire descendre de la mairie.

C'était un essai d'opposition.

Le corps électoral ayant protesté assez éloquemment, il me semble, que pour être pris, cette fois bien au sérieux, l'essai n'était plus à faire et, continué jusqu'à ce jour, il revêt un tout autre caractère.

Estimant que le devoir s'imposait de laisser à la démocratie croisienne la pleine liberté de ses mouvements comme aussi la responsabilité de ses actes, mon but, monsieur le maire, est de vous demander comment il se fait que les commissions de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance dont vous êtes le président obligé n'aient pas encore été laïcisées.

Veuillez agréer, etc.

Suit la signature d'un habitant de Croix.

Fête Nationale du 14 juillet. — Voici le programme des fêtes qui seront données le 14 juillet prochain.

A 6 heures du matin, concours de pinsons, dans les quartiers.

A 8 heures 1/2, distribution de viande aux indigents.

A 9 heures 1/2, *grand concours de tir.*

A 10 heures 1/2, formation du cortège, composé des sociétés subventionnées de la ville et des élèves des écoles communales de garçons.

A 11 heures, défilé du cortège devant la municipalité — distribution de gateaux aux élèves.

A 1 heure 1/2, grand lâcher de pigeons.

A 4 heures 1/2, départ d'un ballon monté par M. Glorieux.

Dans la soirée, concerts, bals, illuminations.

Tombé dans une tranchée. — Hier matin, M. Pluquet Narcisse, entrepreneur, demeurant rue de la Gare, est tombé dans une tranchée, rue Neuve. Dans sa chute, il s'est cassé le poignet droit.

Succès scolaires. — Nous sommes heureux d'annoncer le succès remporté aux examens du certificat d'études, par l'école du Centre, dirigée par M. Mathieu. Sur 29 élèves présentés, 18 ont été reçus et le jeune Lecrenier, fils de M. Lecrenier, adjoint au maire, a remporté le 3e prix départemental.

WASQUEHAL

Vol de fruits. — Hier après-midi, M. Omer Debock, jardinier et garde-chasse de M. Ernoult Félix, demeurant au hameau du Triez, est venu déclarer à la mairie que le 6 juillet dernier, vers midi 3/4, il a remarqué dans son jardin cinq individus en train de manger ses fraises et ses groseilles. Il se mit à leur poursuite mais ne parvint pas à les rejoindre. Malgré cela, il en a reconnu un, le nommé S... Louis, repris de justice, demeurant 45, rue de Rome à Roubaix. Une enquête est ouverte par la police.

Statistique des étrangers. — Sur une population d'environ 5500 habitants, il y avait dans la commune de Wasquehal, au 1er juillet 1900 : 22 allemands, soit 8 hommes, 5 femmes et 9 enfants — 2455 Belges, soit 907 hommes, 525 femmes et 1023 enfants — 3 Hollandais, soit 1 homme et 2 femmes — 2 Suisses, 1 homme et 1 femme.

Ce qui donne en tout 2482 étrangers.

Ducasse du Triez. — A l'occasion de la ducasse du Triez, la permission d'une heure est accordée aux cabaretiers de la commune de Wasquehal.

LANNOY

LEERS

INCENDIE D'UNE FERME

7,000 francs de dégâts

Un incendie d'une extrême violence a complètement détruit, dans la nuit de vendredi à samedi, la ferme occupée par M. Frédéric Dewaele, cultivateur et meunier, hameau de la Mottelette à Leers.

Vers 11 heures 1/4, M. Dewaele, éveillé par les aboiements de son chien, aperçut avec terreur des flammes énormes s'échappant de la grange. En toute hâte, le fermier éveilla sa femme et sa fille, qui prirent rapidement leurs effets et se réfugièrent dans le jardin.

Pendant ce temps, le feu gagnait la ferme et tout sauvetage des meubles devint impossible. Il fallut même abandonner les cinq vaches, le cheval et le chien qui furent brûlés sur place.

L'incendie avait été aperçu par deux douaniers partis au hameau de la Mottelette. Pour donner l'éveil, l'un d'eux tira deux coups de revolver et d'autres douaniers et de nombreux voisins accoururent au bruit des détonations pour porter secours. Mais la chaleur était telle qu'il était impossible d'approcher du bâtiment en flammes. On essaya pourtant de faire sortir le cheval, mais la pauvre bête, épouvantée, se refusa à bouger et tomba bientôt sur sa litière enflammée.

A minuit et demi, il ne restait de la ferme que des pans de murs calcinés. La grange remplie de fourrage ne formait plus qu'un amas de cendres.

Les dégâts s'élèvent à dix mille francs pour les bâtiments et 7.000 fr. pour le mobilier ; les instruments aratoires, les récoltes et les bestiaux. Il y assurances à différentes compagnies. La cause du sinistre est inconnue.

Sur les lieux du sinistre nous avons remarqué M. Louis Courier, maire, et plusieurs conseillers municipaux.

LYS-LEZ-LANNOY

Funérailles. — Hier, ont eu lieu à Carvin les obsèques de M. Georges Lagneau, pharmacien à Lys-lez-Lannoy.

Dans la nombreuse assistance qui accompagnait à sa dernière demeure le républicain convaincu, l'ami franc et sincère que fut Georges Lagneau, nous avons remarqué M. le docteur Wartel, de Lys-lez-Lannoy, et plusieurs pharmaciens de la région.

Les instituteurs et institutrices avaient tenu à donner un dernier témoignage de sympathie au délégué cantonal qui s'était montré le défenseur ardent de l'enseignement laïque.

Une importante délégation de membres de l'enseignement avait pris place dans le cortège funèbre ; elle était composée de M. Gautier, directeur d'école à Roubaix ; M. Fontaine, directeur d'école à Lannoy, représentant M. Bourbon inspecteur de l'enseignement primaire, retenu aux examens ; MM. *Monier*, d'Hem ; *Renard*, de Leers ; Dhouailly, de Toufflers ; Mmes Marstat, de Lys-lez-Lannoy ; Dumoulin, de Toufflers ; et Carlier, de Leers.

La délégation cantonale de Lannoy perd en M. Lagneau un de ses membres les plus actifs et le parti républicain un de ses soldats les plus dévoués.

LILLE

UNE MORT MYSTÉRIEUSE
rue Ratisbonne

Est-ce un avortement?

Par commission rogatoire de M. Delalé, juge d'instruction, M. Thilliard ayant fait transporter à la Faculté de Médecine, hier à dix heures du soir, le cadavre de Marie Robillard, 21 ans, servante chez M. Lambert, directeur du *Crédit Lillois*, rue Ratisbonne, 2, nous n'avons plus aucune raison de garder le silence sur cette affaire, qui tombe de ce fait dans le domaine public.

L'autopsie établira s'il s'agit d'un avortement comme on le dit dans le quartier, ou d'une mort naturelle. Pour le moment, nous nous contenterons de raconter les faits simplement sans commentaires.

Une sortie prolongée

Depuis quatre mois, Marie Robillard est servante chez les époux Lambert.

D'un tempérament plutôt lymphatique, Marie Robillard se plaint fréquemment de névralgies. A part cette disposition maladive, la servante travaillait courageusement chez ses patrons qui étaient satisfaits. Chaque dimanche elle avait son après-midi de congé comme il est d'usage dans la plupart des maisons bourgeoises. Elles fréquentait un bon ami qui profitait de cette sortie hebdomadaire pour l'accompagner.

Jeudi soir, entre cinq et six heures, elle sortit pour faire une course aux Galeries Lilloises, mais sa sortie se prolongea.

Morte dans son lit

Quand elle revint, Marie Robillard qui, depuis quelques jours, sous prétexte de migraine, prenait volontiers des bains de pieds, se plaignit de violentes douleurs au ventre et demanda la permission de se coucher. Mme Lambert y consentit et lui prodigua même des soins lui appliquant sur le ventre des cataplasmes chauds.

Vers une heure du matin, Marie Robillard se déclara soulagée et Mme Lambert regagna sa chambre qui se trouve située au premier étage, juste au dessous de la chambre de la bonne.

A cinq heures et demie, vendredi matin, M. Lambert entendant du bruit et croyant Marie Robillard plus souffrante, monta à la chambre de sa bonne et trouva cette dernière morte dans son lit.

M. et Mme Lambert firent venir aussitôt MM. *les docteurs Quint* et Gérard pour constater le décès. Tous deux refusèrent le permis d'inhumer.

NOUVEAUX DÉTAILS

Marie Robillard, la morte de la rue Ratisbonne, était originaire de Mont-Saint-Eloi (Pas-de-Calais) où habitait sa mère à qui elle envoyait ses appointements. Il y a 8 semaines, elle avait fait la connaissance d'un jeune homme et c'est depuis cette époque que son caractère très gai s'était transformé.

L'instruction, si l'avortement est établi, recherchera les complicités.

FINANCES

Paris, le 7 juillet 1900.

Bourse de samedi, c'est-à-dire sans affaires ; toutefois, la fermeté est la note dominante.

Le 3 0/0 clôture à 99.83.

Le 3 1/2 0/0 fait 102.15.

L'Extérieure se traite à 72.92.

Nos Sociétés de crédit sont également mieux tenues.

Le Crédit Lyonnais s'avance à 1.032.

La Société Générale à 608.

Le Comptoir National d'Escompte et le Crédit Foncier restent stationnaires.

Parmi les valeurs industrielles, l'obligation Hostein se fait remarquer par sa bonne tenue à 101 fr.

L'action Franco-Russe de commerce et d'industrie a des demandes à 181.50.

Le Zambèze reste aux environs de 40 fr.

En Banque, la Huelva Central Copper est recherchée à 20 fr.

Les actions des Charbonnages de Mikhaïlovka sont activement traitées à 166.50.

La Sangha Equatoriale conserve une grande fermeté à 146 fr.

On traite les Tramways de Paris et du département de la Seine à 785 fr., ex-coupon de 35 fr., détaché lundi dernier. La progression régulière des recettes qui s'est manifestée depuis 1895 ne se ralentit pas cette année. Le premier semestre de l'exercice 1900 donne une plus-value de 157.870 fr. et l'ouverture prochaine des lignes de Saint-Denis, Aubervilliers, Opéra et Neuilly-Saint-Philippe-du-Roule accroîtra les recettes des derniers mois dans une proportion beaucoup plus considérable.

Nos Chemins de fer français sont calmes.

Derniers cours

3 0/0 99 83 — 3 1/2 0/0 102.15 — Crédit Foncier 660.00 — Comptoir National d'Escompte 588.00 — Crédit Lyonnais 1.032.00 — Société Générale 608.00

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 7 juillet 1900

Présidence de **M. Bouillon**, juge. — Assesseurs, MM. **Boudry** et **Certeux**. — Ministère public, **M. de Bousquet de Florian**, substitut.

Un ex-mari brutal. — Marie Mullier, 47 ans, ménagère à Fretin, séparée judiciairement de son mari Jean-François Depienne, 47 ans, tisserand, se trouvait le lundi 28 mai vers midi dans les champs occupée avec sa fille Agathe à ramasser de l'herbe, quand son mari vint à passer. Sans motif Depienne donna un soufflet à la fillette.

Vers 7 heures 1/2 du soir, Depienne qui était ivre vint frapper à coups de poing dans la fenêtre de sa femme et brisa deux carreaux.

Depienne, qui vit en concubinage et qui ne verse pas même à sa femme et à ses huit enfants les 30 f. par mois qu'il a été condamné à leur payer, criait : « Viens ici, *tu es là à six*, il faut *que je te tue tous.* »

Après plaidoirie de M. Emile Dufay, Depienne est condamné à 8 jours de prison.

AFFAIRES DIVERSES

Joseph Flament et Victor Bacq, de Roubaix, vol et coups, 20 jours chacun, sursis pour le premier — Charles Tonneau, Henri Tonneau, Désiré Pottier, Hippolyte Dubus, d'Emmerin, coups, le premier *acquitté, les autres 30, 25 et 16 fr.* — Marie Dujardin, de Wattrelos, fraude, 3 jours, 500 fr. — Victor Duprez, de Roubaix, outrage à la pudeur, 3 mois, 16 fr. — Henri Frédéric, mendicité, 48 heures — Auguste Leroy, fraude, 3 jours, sursis, 500 fr. — Gustave Precq, de Lille, rebellion, outrages, ivresse, 15 jours, sursis, 5 fr. — Oscar Demeulenaere, d'Halluin, outrages, rebellion, 8 jours.

SAVON PARIS-MENAGE

POUR LE LINGE

aux Amandes du Lékélé

PARIS-MÉNAGE nettoie sans brûler le linge.

PARIS-MÉNAGE nettoie les taches grasses du linge.

PARIS-MÉNAGE nettoie les taches de rouille du linge.

PARIS-MÉNAGE nettoie les taches d'encre du linge.

PARIS-MÉNAGE blanchit radicalement le linge.

PARIS-MÉNAGE conserve et parfume le linge.

Victor VAISSIER, *Créateur des Savons du Congo*
Membre du Comité d'admission à l'Exposition de 1900

PARIS-MÉNAGE
se vend aux adresses suivantes :

A ROUBAIX

M. Hector Desfontaines, Grande-Place, 25.
M. Morelle-Scarcerieau et sœur, Grande-Rue, 5.
M. Santerne, Epicerie moderne, rue de la Gare, 112
M. Delannoy Edouard, rue Descartes, 49.
Mme veuve Guéquière, rue de Cartigny.
Mmes Bourgeois sœurs, rue de Lille, 209.
M. Jules Grouillon, boulevard de Metz, 96.
M. Behagne Emile, rue Nain, 14.
M. Pauchet Arthur, rue Archimède, 85.
M. Cuvelier Fidèle, rue de Tunis.
Mlle Coulon Irma, rue de Lannoy.
M. Basselart Léon, rue de Mouvaux, 91.
M. Beuscart Achille, rue de l'Alma, 223.
Mme Veupe Cornilie, rue du Tilleul, 208.
M. Lamacq, rue de France, 147.
M. Thevelin, rue Pierre de Roubaix, 57.
M. Leclercq Edouard, rue du Tilleul, 177.
M. Snauwaert, rue des Longues Haies, 184.
M. Gruet, angle des rues de Soubise et Rohan.
M. Lequenne Arthur, rue de l'Epeule, 201.
M. Dhalluin-Desagère, rue de Wasquehal, 9.
M. Dellerghe, rue de l'Epeule, 102.
M. Fremeaux Louis, rue des Fondeurs, 12.
M. Coussement Henr., rue de Croix, 33.
M. Cléry-Florin, rue de Mouvaux, 24.
M. Boëlens Victor, rue des Arts, 197.
M. Liegeois, rue de l'Ommelet, 59.
M. Mathieu Emile, rue des Champs, 21.
M. Hespel Casiodor, rue de Lille, 138.
M. Lefebvre Henri, rue de l'Ommelet, 72.
M. Théryn Louis, place du Commerce.
M. Voitout Vanverts, rue du Tilleul, 257 bis.

A TOURCOING

M. Santerne, épicerie centrale, rue St-Jacques, 40
M. Ravelinghien, rue du Haze, 67.
M. Lepez-Rousseau, rue d'Anvers, 93.
M. Leman Edouard, rue des Cinq-Voies.
M. Deltombe Fortuné, rue des Poutrains, 141.
Miles Pottier, rue du Midi, 26.
M. Simar Léon, rue Houchard, 77.
M. Legrand Cyrille, rue Fin-de-la-Guerre, 203.
M. Franchomme Vanneste, rue du Brun-Pain.
M. Druez Arthur, rue de Belfort, 28.
M. Pennequin Albert, rue des Piats, 203.
M. Desrousseaux-Delbecque, rue de Gand, 100.
M. Legrand Moïse, rue Fénelon, 12.
M. Allard-Piat, rue des Phalempins, 136.
M. Legrand-Dhallu in, rue de Roncq.
M. Desplanque Eugène, rue de la Malcense, 174.
M. Delcroix-Parez, rue de Bellevue, 109.
M. Delannoy-Carette, rue de la Latte, 209.

AU BLANC-SEAU

M. Florin-Lavergne, rue Dérégnaucourt, 28.
M. Chiroutre, rue Lhomond, 36.
M. Van Vlassembrouck, rue Claude-Bernard.
M. Carlier Constant, rue de Mouvaux.
M. Debrabander, rue Molière.
M. Dolphins, rue Deregnaucourt.

A RONCQ

M. Cousine Jules, à la Place.
M. Dewitte Adolphe, au Dron-Rart.

A CROIX

M. Ruysekaert, rue Kléber.
M. Bodin, rues Gambetta et de la Ruelle.
M. Allegaert, rue du Petit-Boutique.
M. Renard Emile, rue de Thionville.
M. Leman Gons, à l'Allumette.
Mlle Wuilliez, rue des Ogiers, à l'Allumette.
M. Debrille-Delcourt, au Créchet (Croix-Blanche).

A WATTRELOS

M. Leclercq, rue de l'Industrie.
M. Duquenne Louis, rue Thiers.

A HEM

M. Wagnon Henri, aux Trois-Baudets.

A WASQUEHAL

M. Verschaeve, rue Sigfriedt, Planche-à-Riez.
M. Dutorest-Catteau, rue du Riez.

Et dans toutes les principales Épiceries de Roubaix et des environs

Un interview à Charonne

Nous lisons dans un journal de Paris :

C'est à Charonne, un des quartiers de Paris les plus habités, que m'envoya un des derniers matins le directeur du journal par lequel je suis chargé de vérifier les bonnes comme les mauvaises nouvelles. Cette fois-ci ce fut au milieu d'une famille joyeuse que je tombai inopinément. Ma visite était pour une jeune fille de 18 ans, Mlle Désirée Becker qui habite chez ses parents, marchands de vins restaurateurs, 31, rue des Vignolles.

« Depuis 5 ans, nous avait dit précédemment cette jeune fille, j'étais atteinte d'une anémie profonde. Une faiblesse considérable s'était emparée de moi, le sommeil et l'appétit m'avaient abandonnée. J'avais des battements de cœur continuels et des douleurs violentes partout le corps et principalement dans le dos. Aucun traitement, même parmi les plus chers, n'avait pu entraver la maladie et mes parents étaient désespérés, lorsqu'on me conseilla les Pilules Pink. Ce fut mon salut, *je puis le dire*, car, après en avoir pris consciencieusement, je suis à l'heure actuelle entièrement guérie. »

Mlle Becker, d'après une photographie.

C'est en apprenant cette guérison que je me rendis rue des Vignolles. Lorsque j'eus exposé le but de ma visite, M. et Mme Becker confirmèrent tout ce qu'avait dit leur fille en s'extasiant sur la vertu des Pilules Pink qui avaient sauvé leur enfant.

Aujourd'hui, me dirent-ils, elle est en pleine santé comme vous allez le voir. Mlle Désirée descendait à ce moment de sa chambre, et je dois avouer que je ne voyais guère sur son visage frais, rose et épanoui, les traces d'une grave anémie de cinq années. Vous avez, Mademoiselle, lui dis-je, une mine superbe et si vos forces sont en rapport avec les apparences, je vous félicite du changement qui a dû s'opérer en vous. « Je suis plus forte que jamais, me dit-elle, et je travaille tout le jour sans fatigue, je mange et je dors bien et me porte comme une charme. » — C'en est un pour moi de vous entendre parler ainsi et je vous félicite d'avoir employé un remède si efficace ; car d'après mes fréquentes constatations il réussit toujours dans les cas d'anémie comme la vôtre, de chlorose, de maladies nerveuses, et aussi de rhumatisme et d'affaiblissement général. Plusieurs personnes du voisinage, amies de la famille Becker qui habite la maison depuis 20 ans assistaient à ma conversation et confirmèrent ce que venaient de me dire M. et Mme Becker et leur fille. Il y a un an, ajoutèrent-ils, nous étions plus qu'inquiets à son sujet, nous sommes tout à fait rassurés aujourd'hui. Je remerciai et partis satisfait d'avoir vu une fois de plus des gens heureux. Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal, *Gablin et Cie, cité Trévise, Paris.* Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

TRIBUNE PUBLIQUE

A propos de l'Harmonie des Ecoles

Nous recevons la lettre suivante :

Tourcoing, le 7 juillet 1900.

Monsieur le Rédacteur du journal l'*Avenir*.

Nous avons recours à votre obligeance pour insérer dans votre journal la lettre suivant :

« Comme suite et en approbation de la lettre parue dans le *Journal de Roubaix*, du 7 juillet et parlant de la dissolution de l'Harmonie des Ecoles, nous venons en tant que musiciens protester contre la décision prise à l'égard de cette société.

» Lorsque le journal l'*Avenir*, nous apprenait tout dernièrement qu'une décision serait prise probablement par la commission des écoles, nous avons cru de prime abord qu'il s'agissait d'un malentendu concernant l'achat de matériel.

» Maintenant nous savons que c'est une démarche de ces Messieurs de la Musique municipale, prétextant que cela nuirait au recrutement de celle ci, qui en a fait décider la suppression.

» Eh bien ! Tout le monde reconnaîtra comme nous que ce sont là de bien minimes excuses qui ne reposent sur rien. La preuve en est celle-ci.

» Notre sympathique chef avait décidé de faire les répétitions le mardi, jour qui n'est retenu par aucune société de musique, afin de ne pas nuire à la bonne marche de ces dernières.

» Il avait aussi bien fait comprendre aux musiciens que la société était fondée dans un but uniquement amical, pour consolider les relations des Anciens Elèves des Ecoles municipales et en même temps y faire de la bonne musique.

» Maintenant par le seul fait énoncé plus haut, nul musicien de l'Harmonie n'était empêché de faire partie de la Musique municipale et réciproquement. *Nous, à notre avis nous n'y voyons dans* tout cela qu'un trait de jalousie. Comme le disait l'autre lettre, pas une répétition n'était faite qu'il n'y eut de 50 à 60 exécutants et grâce à l'énergie et au dévouement de son chef, nous pouvions espérer devenir l'honneur des écoles de la ville. Il est vrai que tout marchait trop bien et trop régulièrement et alors quelques-uns se sont épris des échos de la société. Nous avons quand même la ferme espérance que cette décision ne sera que provisoire et que notre appel à la Municipalité ne sera pas vain.

» Veuillez agréer, M. le Rédacteur, ainsi que nos sincères remerciements, nos respectueuses salutations.

« Un groupe de musiciens ».

Direction de l'Office Sanitaire de Tourcoing

STATISTIQUE HEBDOMADAIRE
27e semaine (Du 30 juin au 7 juillet 1900)

NAISSANCES :
Sexe masculin... 26 | Sexe féminin..... 17
DÉCÈS : 22

Causes des Décès	Sud (CANTONS)	N.-Est	Nord	Totaux
Affections tuberculeuses :				
Tuberculose pulmonaire	»	3	1	1
Affections cancéreuses :				
Autres cancers	»	1	»	1
Maladies de l'appareil d'innervation et des organes des sens				
Congestion et apoplexie cérébrales	1	1	»	2
Méningite aigüe......	»	1	»	1
Convulsions..........	1	2	»	3
Maladies de l'appareil respiratoire :				
Pneumonie, broncho-pneumonie	»	1	»	1
Maladies de l'appareil génito-urinaire :				
Mal de Bright (néphrite chronique)	»	1	»	1
Divers :				
Sénilité..............	1	»	»	1
Faiblesse de constitu.	1	1	»	2
Suicides	1	»	»	1
Morts-nés	3	1	»	4
Mort subite..........	»	1	»	1
Diagnostic inconnu....	»	3	»	3
TOTAUX GÉNÉRAUX..	9	13	1	23

BOULANGERIE-PATISSERIE PARISIENNE

Maison Cliquet
Fondée en 1775

Henri SEYS, Successeur
7bis, Rue St-Georges, ROUBAIX

Tous les Vendredis et Jours maigres :
VOL AU VENT AUX CREVETTES

Tous les Dimanches et sur Commande :
VOL AU VENT AUX RIS DE VEAUX

FLAN RUSSE

Gateau « LE TRANSVAALIEN »

SANG-ESTOMAC
GUÉRISON DE LA GOUTTE
Docteur ***BOLE***, licencié ès sciences
Grande-Rue, 82, ROUBAIX
(face rue du Collège)
Tous les jours de 1 heure à 3 heures
Sauf le Lundi

COMPAGNIE FINANCIÈRE
Belge-Française
(BELFRANCE)
Société anonyme au capital de 5 millions de francs

BUREAUX ET AGENCES :

BRUXELLES	JEUMONT	ARRAS
PARIS	DENAIN	BOULOGNE
ROUBAIX	BETHUNE	ARMENTIERES
TOURCOING	CREIL	CAMBRAI
HAUTMONT	ORCHIES	HÉNIN-LIETARD
VALENCIENNES	CALAIS	ABBEVILLE
LENS	AVESNES	DOUAI
COMPIÈGNE	ANZIN	SAINT-OMER
SAINT-AMAND	BRUAY	HAZEBROUCK
HALLUIN	AMIENS	WORMHOUDT
MONTDIDIER	SAINT-POL	DUNKERQUE
DOULLENS	SOMAIN	LA BASSÉE

La **Compagnie Financière Belge-Française** (BELFRANCE), fondée par un groupe franco-belge, traite les opérations suivantes aux conditions les plus réduites.

ORDRES DE BOURSE
Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin, Lyon, etc.

OPÉRATIONS A FORFAIT
Titres contre espèces sur toutes les valeurs cotées

Opérations de banque, d'escompte, dépôts à vue et à terme, comptes de chèques, avances sur titres, versements et échanges, émissions, vérification de tirages.

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

DOCTEUR MERLIER
148, rue de Launoy

Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 9 heures, pour maladies générales (Estomac, cœur, poumon, etc.)

Mardis et jeudis, de 2 heures à quatre heures, consultations spéciales de maladies de la peau et syphilitiques.

Les malades sont priés de prendre leur urine avec eux et s'ils toussent, leurs crachats.

Visites en ville. — Vaccinations et revaccinations gratuites, le dimanche, de 11 heures à midi.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 51
LILLE

Le gérant : E. DUGARDIN

BOURSES ET MARCHÉS — SPECTACLES ET CONCERTS — RENSEIGNEMENTS DIVERS

La journée du dimanche à Roubaix

Mairie. — Les bureaux sont fermés. L'Etat-civil est ouvert jusque midi. — Consultations judiciaires de 9 heures à midi.

Bibliothèque. — Ecole Nationale, entrée rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 11 heures à 1 heure.

Caisse d'épargne. — Caisse postale à tous les bureaux de postes, ouverte jusqu'à une heure. Caisse d'épargne de Roubaix, 5, rue du Chateau, ouverte pour les dépôts de 9 à 11 h. du matin ; pour les remboursements à 11 h. 1/2.

Parc de Barbieux. — De 5 à 7 heures, musique par la Concordia.

Hippodrome-Théâtre. — A 11 heures, tirage des primes de la Bouchée de Pain. — Concert.

Ancien collège. — A 3 heures, tirage de la tombola et concert, organisé par l'école de la rue Ternaux.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Parc de Barbieux. — Voici le programme des concerts que donnera la « Concordia-Harmonie », le dimanche 8 juillet, au parc de Barbieux, et le jeudi suivant, place de la Liberté.

Première partie

1. Allegro militaire, XXX — 2. Ouverture des Diamants de la Couronne, Aubert — 3. Fantaisie-Polka, pour deux clarinettes (solistes, **A. Lérisson** et Ch. Josse), Marsal — 4. Fantaisie sur la Traviata, Verdi.

Deuxième partie

5. Marche aux flambeaux n° 2, Meyerbeer — 6. Fantaisie sur les Vêpres Siciliennes, Verdi — 7. Dernier sourire, Klein.

Grand Théâtre-Hippodrome de Roubaix. — Dimanche 8 juillet 1900, à 11 heures du matin, Tirage des primes de la **Bouchée de Pain** et du **Prêt de Couchage** 1899-1900,

Le tirage sera précédé d'une **Matinée Populaire**, avec le gracieux concours des Mandolinistes Roubaisiens, et de l'inimitable Brouteux, J. Watteuw, et de M. Debacquoy, pianiste-compositeur, aveugle, n'exécutant que de la main gauche.

Avis. — Vu le bas prix des places, il ne sera accordé aucune entrée de faveur.

Prix des places : Loges et fauteuils, 1 fr. — 1re galeries, 0,50 c. — Pourtoure, 0,75 c. — 2e galerie, 0,25 c.

Bureau de location, chez M. Jubé, rue de la Gare.

VILLE DE TOURCOING

Concerts publics d'Été. — A l'occasion de grande Course vélocipédique, Tourcoing-Béthune, subventionnée par la Ville, le concert de la place *Thiers n'aura pas lieu dimanche prochain 8 juillet*, et sera remplacé par une exécution sur le kiosque de la Grande-Place, où l'Harmonie « La Fraternelle fera entendre, de 4 heures à 6 heures de l'après-midi, outre quelques morceaux de circonstance, le programme suivant :

1. Marche des Mousquetaires, Kohnemann — 2. Margarita, ouverture, E. Blémant — 3. Rif, Raf, fantaisie, R. Planquette — 4. Attila, fantaisie, Verdi — 5. Les Mousquetaires au Couvent, fantaisie, Varney — 6. La Grange aux amours, schottisch, Bléger.

Grande fête de nuit. — Dimanche 8 juillet, à 8 h. 1/2, dans les jardins de la rue de Gand, Concert offert par la Musique municipale à ses membres honoraires avec le bienveillant concours de la Société Nationale des Orphéonistes Crick-Sick. Le jardin sera brillamment éclairé.

Bien que les aménagements qui doivent transformer le parc ne soient pas encore exécutés, les invités pourront passer une soirée superbe. En cas de mauvais temps le concert se donnera dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Les personnes ne faisant pas partie de la Société, pourront se procurer des cartes d'entrée moyennant un franc.

Bijou-Concert, rue Saint-Blaise, 181 : Tous les dimanches et lundis, concerts variés. Allez-y rire!

KERMESSES

8 juillet. — Saint-André (Lille), Canteleu (Lille), Saint-Maurice (banlieue), Annapes, Comines, Fromelles, Annœullin, Erquinghem-sur-la-Lys, Lesquin, Vendeville, Willems.

CONVOCATIONS

Médaillés coloniaux. — La société des médaillés coloniaux, tiendra une réunion dimanche prochain, 8 juillet, à 5 heures du soir, chez M. Elie Catteau, 187, rue de l'Epeule.

Ordre du jour : Lecture du nouveau règlement. — Admissions.

PETITE CORRESPONDANCE

D. G. L. K. 2 à Lambersart. — Nous ne pouvons accepter vos articles que si vous vous faites connaître. — *Un lecteur quotidien à Roubaix.* — 1. Non, nous ne le pensons pas car il n'y a eu en réalité interruption de travail que pendant cinq jours mais la réclamation peut toujours être présentée ; 2. Ayant obtenu la loi Bérenger et le délai de 5 ans étant expiré on peut réclamer son inscription sur les listes électorales. — *E. C. 7.* — Un enfant peut être engagé comme mousse à l'âge de 16 ans. Adressez-vous au commissaire de l'inscription maritime à Dunkerque ; 2. Il y a une maison de correction à Mettray (Indre-et-Loire). Mettez-vous en rapport avec le directeur. — *N° 4920.* — Le jeune homme qui voudrait s'engager au 21e dragons doit en faire la demande au colonel commandant le bureau de recrutement de Lille. — *G. F.* — 1. Vous devrez vous faire inscrire et tirer le sort dans la commune où réside votre mère ; 2. Adressez-vous en donnant votre nom et votre domicile une demande au vénérable de la Loge qui vous fera connaître les formalités à remplir. — *Un lecteur assidu.* — Donnez-nous vos numéros, nous vous dirons s'ils sont sortis.

LE FACTEUR.

Société Française de Désinfection

par le Formochlorol. Procédés Trillas breveté

RAPIDITÉ — EFFICACITÉ — INNOCUITÉ

Seuls agents pour Roubaix-Tourcoing :
L. MINNAERT et Cie, 145 à 149, rue de Lille, à Roubaix.

Etat Civil de Roubaix

Du 7 juillet

Naissances. — Marcel Van Hauwaert, rue des Fondeurs, c. Carré 5 — Ludivine Bert, rue de Flandre, c. Deaux 3 — Marguerite Merlier, rue de Lannoy 148 — André Picavet, rue du Coq-Français 152 — Floris Pollet, rue de Lannes, c. Desbonnet 5 — Sidonie Beeckmann, rue de la Guinguette 78 — Henri Mercier, rue de la Conférence 96 — Madeleine Dhaynaut, boulevard de Cambrai — Emile Brilleman, rue Vallon 28 — Emile Vanhoutte, rue du Moulin 55.

Mariage. — Entre : Henri Hubaut, 31 ans, domestique, rue Foucault 24 et Laure Hairion, 31 ans, visiteuse, id. 23 — Arthur Weyne, 22 ans, apprêteur, rue du Grand-Chemin 60 et Syvenie David, 25 ans, doubleuse, id. — Clovis Gérard, 23 ans, apprêteur, rue des Parvenus 27 et Hélène Depoortère, 21 ans, paqueteurse rue David-d'Angers 10 — Georges Bekès, 36 ans, fondeur en fer, quai des Mariniers 25 et Léa Hottelart, 22 ans, sans profession, boulevard d'Armentières 68 — Augustin Dewambrechies, 28 ans, sergent de ville, rue Gambetta c. Pattyn 1 et Clara Nisse, 32 ans, journalière, rue du Tilleul 34 — Joseph Delerue, 27 ans, ajusteur-mécanicien, rue de Fontenoy 146 et Hélène Descamps, 26 ans, couturière, id., 144.

Décès. — Augustin Beuscart, 20 mois, rue de l'Alouette, c. Farvacques 14 — Marceau Van Artselaer, 13 jours, rue de Bouvines, c. F. Fontier 26 — Marie Demunter, 10 mois, rue Blanchemaille — Jeanne Ravier, 2 mois, rue Blanchemaille — Marguerite Quecckers, 2 ans, rue Blanchemaille — Eléonore Vaillant, 7 jours, rue Blanchemaille — Pierre Verstraete, 64 ans, rue de Jemmapes 3 — Georges Ilegems, 4 ans, rue des Longues-Haies 118.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 7 juillet

Naissances. — Lucie-Marie-Joseph Dubrule, rue Leverrier 25 — Achille Huygevelde, rue Colbert 28 — Fernande Boenders, rue du Flocon 82 — Andréa Blondel, rue Epinette 49 — Thérésa Vanmeerhaeghe, rue Merbourne — Yvonne Milecamps, rue des Villas.

Mariages. — Entre : Désiré Debruyne, 25 ans, magasinier et Elisa Hollebecque, 29 ans, doubleuse — Charles Catteau, 25 ans, menuisier et Elisa Vervacke, 23 ans, journalière — J.-Bte Lecocq, 28 ans, employé au chemin de fer et Elodie Cannoo, 33 ans, sans profession — Gustave Hennion, 24 ans, magasinier et Léonie Vandemeulebrouck, 23 ans, cordière — Gustave Desrousseaux, 25 ans, mécanicien et Bernadette Verfaillie, 23 ans, dévideuse — Henri Tremmerie, 22 ans, tisserand et Gabrielle Leclercq, 19 ans, dévideuse — Anatole Leman, 25 ans, bonnetier et Germaine Leclercq, 22 ans, sans profession — Eugénie Vanwaterloo, 26 ans, ferblantier et Eugénie Veys, 19 ans, dévideuse — J.-Bte Dervaux, 28 ans, rattacheur et Clémence André, 26 ans, dévideuse.

Décès. — Lotoi Auguste, 2 ans, rue Laite 70 — Gheyssens Pélagie, 49 ans, gouvernante, rue de Mouvaux 2 — Devincke Félicie, 62 ans, sans profession rue d'Havri 3.

MARCHÉS

LE HAVRE, le 7 Juillet 1900

	COTONS	LAINES	CAFÉS
	10 h. 1/4	9 h. 3/4	10 heures
Juillet	69.75	144.75	49.—
Août	69 50	144 75	49.25
Septembre	68 12	155.25	49.50
Octobre	64 37	155.25	49.75
Novembre	[illegible]	154.75	50.—
Décembre	57.62	[illegible]	[illegible]
Janvier 1901	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Février	55.75	[illegible]	[illegible]
Mars 1900	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Avril	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juin	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tendance	soutenu.	calme	[illegible]